

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO**

**Date :** Le vendredi 10 mai 2024 à compter de 13 h

**Lieu :** La réunion a eu lieu en face à face au Holiday Inn, New Liskeard

**Présences :** Nicole Arcand  
David Bernotas  
Bruce Cazabon  
Michel Faucon, vice-président  
Liliane Francis  
Denis Labelle, président  
Jeannette Labrèche  
Lucie Paquin

Jo-zef Mathieu, élève conseiller  
Janelle Dauphinais, élève conseillère

Yves Laliberté, directeur de l'éducation  
Patrick Cantin, directeur du service des installations  
Patrick Aubin, directeur des services informatiques  
Lynn Fecteau, directrice du service des ressources humaines  
Renée Baril, directrice du service des finances  
Natalie Joncas-Raymond, surintendante des affaires  
Guylaine Scherer, directrice du service des communications  
Lynn Lauzon, adjointe administrative

**Absences :** Clara McKinnon, vice-présidente  
Beau Bédard  
Manon Henrie-Cadioux  
Michel Séguin  
Émile Bouchard, élève conseiller  
April Rosenberger, surintendante de l'éducation  
Michel Pagé, surintendant de l'éducation

**1. OUVERTURE DE LA SESSION ET APPEL NOMINAL**

Conseiller Labelle, président du Conseil, procède à l'ouverture de la session et à l'appel nominal à 12 h 58. Il constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte.

**2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES TRADITIONNELS**

Conseillère Labrèche fait la lecture de la reconnaissance des territoires traditionnels.

**3. LECTURE DE LA VISION/MISSION DU CONSEIL**

Conseillère Paquin procède à la lecture de la vision et mission du Conseil.

**4. RECONNAISSANCE**

Conseiller Labelle, président du Conseil, partage le fait qu'il revient d'une conférence en Colombie-Britannique au courant de laquelle il a pu constater que nous sommes très choyés comme conseil de langue française et qu'il est important d'en être reconnaissant.

**5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT**

Il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n° 24-R-035 : 10-05-2024

Proposée par : B. Cazabon

Appuyée par : N. Arcand

***QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 10 mai 2024, tel que présenté.*** **ADOPTÉE**

**7. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS**

**7.1** Directions d'école – É.é.p. Le Cœur du Nord / É.s.p. Écho du Nord :

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel démarre la présentation.

Monsieur P. LaSalle, direction à l'É.é.p. Le Cœur du Nord, fait un survol des activités spéciales et programmes de sports qui font que ces deux écoles de Kapuskasing se démarquent dans la communauté. Ceux-ci jouent un grand rôle au niveau du recrutement et de la rétention des élèves. Monsieur LaSalle explique que les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année choisissent 2 activités auxquelles ils participeront pendant l'année scolaire, pour un total de 20 sessions de 100 minutes chacune. Il conclue sa présentation en reconnaissant que la clé du succès repose sur l'engagement des membres du personnel.

Monsieur P. LaSalle cède ensuite la parole à monsieur Y. Boudreau, direction à l'É.s.p. Écho du Nord, qui fait le point sur un nouveau programme de sports spécialisé qui sera en vigueur à compter de septembre 2024. Les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année feront un choix de 2 sports par bloc de 2 semaines et l'horaire sera conçu selon le calendrier des sports de la saison AANEO. L'école offrira aussi une composante hockey et sports variés tous les mercredis. Selon lui, les élèves vont grandement apprécier avoir un rôle à jouer dans l'organisation de leurs cours.

De plus, afin d'aider avec le recrutement et d'amplifier le sens d'appartenance des élèves au conseil, les élèves de l'école élémentaire pourront participer à un bloc d'activités spécialisées à l'É.s.p. Écho du Nord. Ce bloc sera préparé et animé par les élèves du programme de sports. Les élèves d'Écho auront la chance de démontrer leurs habiletés en leadership qu'ils ont pu développer au secondaire.

**8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2024**

Résolution n° 24-R-036 : 12-04-2024

Proposée par : L. Francis

Appuyée par : D. Bernotas

*QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 avril 2024, tel que présenté.*

**ADOPTÉE**

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2024**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal de la dernière réunion.

**10. RAPPORTS**

**10.1 Rapport de la direction de l'éducation**

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel présente les grandes lignes de son rapport mensuel. Il fait un survol des diverses activités et journées thèmes qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil. Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, partage ensuite des faits intéressants sur la séance de placement qui a eu lieu au mois d'avril.

Nouveauté dans les écoles : nous avons obtenu l'approbation ministérielle d'une nouvelle MHS à l'É.s.p. Odysée en « justice, sécurité communautaire et services d'urgence » et nous avons aussi obtenu des fonds pour une expansion des MHS en « construction, environnement, fabrication et exploitation minière ». Il confirme que monsieur P. Girouard gère le dossier des MHS et que chaque école secondaire a une période assignée à la MHS pour en faire une promotion au sein de l'école.

Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, partage aussi les grandes lignes de la note de service du ministère de l'Éducation sur le code de conduite des conseils scolaires qui limitera l'utilisation des téléphones cellulaires et des vapoteuses dans les écoles. Nous aurons à modifier certaines politique/DA au courant des prochaines semaines alors c'est un dossier à suivre. Les élèves conseillers sont d'avis que les nouveaux règlements sur les téléphones cellulaires n'auront pas un gros impact car l'utilisation semble très limitée dans les écoles secondaires du CSPNE.

Conseillère Paquin partage son questionnement en lien avec les données contenues dans le rapport du Centre Jules-Léger. L'administration s'engage à obtenir des précisions qui faciliteront la compréhension du document.

**10.2 Rapport des élèves conseillers élus et élèves conseillères élues**

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel invite élève conseiller Mathieu et élève conseillère Dauphinais à faire le survol des activités ayant eu lieu dans les écoles secondaires du CSPNE au courant du mois d'avril. Élève conseillère Dauphinais profite de l'occasion pour partager son expérience récente à Compétences Ontario.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport verbal.

**10.3 Comptes-rendus des conseils d'école**

Les comptes-rendus suivants ont été soumis :

- a) École secondaire publique Nipissing Ouest – le 20 février 2024
- b) École secondaire publique Nipissing Ouest – le 9 avril 2024

- c) École publique aux Quatre-Vents – le 4 avril 2024
- d) École publique Étoile du Nord – le 11 avril 2024

Conseillère Paquin fait mention de l'identité conjointe pour les équipes sportives à l'É.s.p. Nipissing Ouest. Dans ce même procès-verbal, il est mentionné que le système téléphonique fait référence à l'É.s.p. Northern pour les appels sortants. Monsieur P. Aubin, directeur du service informatique, assurera le suivi pertinent. De plus, conseiller Faucon poursuit en confirmant que le Club Richelieu remettra 500 \$ pour la célébration de fin d'année. Pour ce qui en des panneaux devant l'É.s.p. Nipissing Ouest, une commande a été placée pour un nouveau panneau distinct pour le CSPNE.

## 11. COMPTES RENDUS DES COMITÉS

- 11.1 Comité consultatif de l'éducation spécialisée** L. Francis  
Rapport de la réunion du 2 avril 2024

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

- 11.2 Comité de gouvernance** D. Labelle  
Rapport de la réunion des 12 et 13 avril 2024

Aucune question n'est soumise sur le procès-verbal.

- 11.3 Comité des Ressources humaines** L. Paquin  
Rapport de la réunion du 23 avril 2024

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des Ressources humaines, laquelle présente les grandes lignes du rapport.

Aucune question n'est soumise sur le procès-verbal.

- 11.4 Comité des services financiers** B. Cazabon  
Rapport de la réunion du 30 avril 2024

Aucune question n'est soumise sur le procès-verbal.

Conseiller Cazabon, président du Comité des services financiers, précise que la prochaine réunion du comité aura lieu le 4 juin. L'administration fera parvenir une ébauche du budget plus d'une semaine avant la réunion, ce qui permettra aux conseillers et conseillères scolaires de l'examiner et de soumettre leurs questions à l'avance.

- 11.5 Comité de l'éducation et technologie** M. Faucon  
Manque de quorum – rapport verbal

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseiller Faucon, président du Comité de l'éducation et technologie, lequel précise que les membres présents à la réunion du 24 avril 2024 ont pu bénéficier de trois présentations fort intéressantes et il encourage

la participation de tous les conseillers et conseillères scolaires à la réunion du 11 septembre.

Monsieur P. Aubin apporte ensuite des précisions sur le remplacement des tableaux blancs interactifs, projet au courant duquel l'on verra l'installation de téléviseurs.

Pour ce qui en est de la disponibilité des membres du comité, un sondage sera envoyé afin de déterminer le meilleur moment pour tenir les réunions. L'administration assurera le suivi nécessaire.

**12. RAPPORT DE L'ACÉPO**

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseiller Cazabon, lequel fait un retour sur la Journée de sensibilisation qui a eu lieu à Queen's Park. Il fait mention spéciale de la reconnaissance et de l'ovation auxquelles 4 membres du CSPNE ont eu droit à la Chambre des communes.

**13. AVIS DE MOTION/QUESTIONS À L'ÉTUDE**

Néant

**14. DÉPÔT DES QUESTIONS DES MEMBRES**

Un tour de table permet à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, de recueillir les questions des membres.

Conseillère Labrèche demande ce qui est envisagé au niveau de l'intelligence artificielle (IA). Elle indique que certains conseils scolaires ont déjà entamé des projets d'intégration de l'IA et qu'elle a assisté à une présentation livrée par la firme Grant Thornton. Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, précise que le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est a le lead et que les directions de l'éducation sont à discuter de la création d'un portail dans lequel les données des élèves seraient analysées par l'IA dans le but d'identifier les meilleures stratégies à utiliser pour aider les élèves sous-performant. Il poursuit en indiquant qu'afin d'élaborer l'algorithme, il faudra injecter des millions de dollars dans un tel projet. Il est important de noter que les conseils scolaires de langue française sont à l'étape préliminaire de préparation d'une demande de fonds fédéraux. Conseiller Labelle, président du Conseil, est d'avis que le Comité de gouvernance aura à se pencher sur le dossier de l'IA en temps et lieu.

Pour sa part, conseillère Paquin demande ce qui est prévu au niveau des communications sur l'utilisation des téléphones cellulaires. Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, confirme que la lettre du MÉO a été partagée avec tous les parents de la province. De plus, le MÉO travaille à l'élaboration d'une campagne publicitaire qui sortira dans les médias sociaux et sur la préparation d'affiches qui annonceront les modifications au Code de conduite. C'est un dossier à suivre.

En dernier lieu, conseiller Cazabon demande si l'administration a pris de l'avance dans le dossier de l'achat de fourgonnettes. Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, indique que le dossier est présentement à l'étude car au préalable, il est important de déterminer les besoins des écoles secondaires du CSPNE. L'administration reviendra avec différentes options au mois de juin.

## 15. SUJETS DIVERS

### 15.1 Tableau des résolutions adoptées en séance publique

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui précise que seulement une résolution « déposée » figure au tableau des résolutions non complétées. La résolution sera complétée à la suite de la présentation qui se fera au Comité de gouvernance.

### 15.2 Effectifs scolaires au 30 avril 2024

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel fait un survol des données en date du 30 avril 2024. Il apporte des précisions sur les données comprises dans le fichier afin d'en faciliter la compréhension. Aucune question n'est soulevée sur le tableau présenté par l'administration.

### 15.3 Prix Jean-Robert Gauthier et congrès du mois d'octobre à Charlottetown

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel fait le point sur ces deux éléments. Il invite les conseillers et conseillères scolaires à faire part de leur intérêt d'assister au congrès en faisant parvenir un courriel à madame L. Lauzon, adjointe administrative.

Pour sa part, conseillère Paquin suggère que l'on soumette la candidature de conseiller Labelle, président du Conseil, pour le prix Jean-Robert Gauthier. L'administration assurera les suivis nécessaires.

Résolution n° 24-R-037 : 10-05-2024

Proposée par : L. Paquin  
Appuyée par : B. Cazabon

***QUE le Conseil mandate l'administration de préparer un dossier pour la soumission de la candidature de conseiller D. Labelle pour le Prix Jean-Robert Gauthier.***

**ADOPTÉE**

### 15.4 Calendrier scolaire 24-25 : É.s.c.p. l'Alliance

Résolution n° 24-R-038 : 10-05-2024

Proposée par : J. Labrèche  
Appuyée par : N. Arcand

***QUE le Conseil approuve le calendrier scolaire modifié 2024-2025 pour l'École secondaire catholique et publique l'Alliance, élaboré en conjonction avec le Conseil scolaire catholique des Grandes-Rivières.***

**ADOPTÉE**

### 15.5 Dates des cérémonies de fin d'année

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, lequel confirme que le tableau est complet.

## 16. SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE POUR PASSER À HUIS CLOS

Résolution n° 24-R-039 : 10-05-2024

Proposée par : D. Bernotas  
Appuyée par : L. Paquin

***QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 10 mai 2024 passe à huis clos à 15 h 35.***

**ADOPTÉE**

**17. ADOPTION EN OUVERT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES À HUIS CLOS LE 10 MAI 2024**

Résolution n° 24-R-040 : 10-05-2024

Proposée par : B. Cazabon  
Appuyée par : N. Arcand

***QUE le Conseil approuve la nomination de M. Robert Tremblay à titre de Direction à l'École publique aux Quatre-Vents, à compter du 19 août 2024.***

**ADOPTÉE**

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution n° 24-R-041 : 10-05-2024

Proposée par : D. Bernotas  
Appuyée par : M. Faucon

***QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 10 mai 2024 soit levée à 16 h 38.***

**ADOPTÉE**

---

Yves Laliberté  
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

---

Denis Labelle, DHA  
Président du Conseil

---

Lynn Lauzon  
Adjointe administrative et procès-verbaliste